Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MANCHE

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION OU D'UTILISATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC MARITIME (DPM) DE LA MANCHE

Texte de référence : Code Général de la Propriété des Personnes Publiques CGPPP – art L.2122-1 et suivants

D.D.T.M de la Manche
Service Mer et Littoral – Pôle Gestion du Littoral
Place Bruat - BP 838 - 50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN cedex
Tél : 02.50.79.15.00
Mél : ddtm-sml-gl@manche.gouv.fr

**IMPORTANT :** La demande d'autorisation d'occupation ou d'utilisation temporaire du DPM de la Manche doit être effectuée **2 mois avant la date de début de l'occupation ou de l'utilisation envisagée.**

☐ Première demande ☐ Renouvellement

**Cadre réservé à l'administration**

Date de dépôt de la demande :

_ _ / _ _ / _ _ _ _

n° ADOC :

……..

n° d'arrêté préfectoral :

……

## 1. Type d'usage du DPM

☐ Manifestations sportives ou culturelles
☐ Activités balnéaires **à but lucratif** (location de cabines de plage, location de matériels pour activités nautiques, stade de plage, ...)
☐ Aménagements balnéaires **à but non lucratif** (tapis d'accès aux plages, douches et WC provisoires, ...)
☐ Aménagements dans le cadre d'études scientifiques
☐ Types d'aménagements (chalet, barnum, escalier, ponton, clôture...)
☐ Protection du trait de côte
☐ Autres

**Description de l'usage et des installations projetés :**
*pour les travaux, précisez notamment s'il s'agit de création ou de maintien d'ouvrages*
*pour les manifestations sportives et culturelles, précisez le nombre de personnes attendues (en cumulant nombre de participants, organisateurs et spectateurs)*

## 2. Localisation sur le domaine public maritime

***Joindre** un plan de localisation (extrait de carte IGN, de cadastre ou autre) en indiquant la zone précise d'occupation ou d'utilisation du DPM et le cas échéant la position des installations envisagées. En cas de coordonnées géographiques multiples, celles-ci peuvent être jointes sous forme de tableau.*

Commune(s) :

Plage ou lieu dit :

Coordonnées géographiques :
Latitude : Longitude : Référentiel :

## 3. Date de l'occupation

*la période d'occupation doit comprendre les périodes d'installation et de remise en état du DPM*

Date de début de l'occupation sollicitée : ☐ / ☐ / ☐

Date de fin d'occupation sollicitée : ☐ / ☐ / ☐

## 4. Nature et superficie des occupations :

***Joindre** un plan coté de l'ensemble des installations ou un croquis précis de chacun des aménagements prévus avec leurs dimensions (longueur, largeur, hauteur) et faisant apparaître le positionnement exact par rapport à des éléments fixes (clôtures, immeubles, bornes …)*

Superficie totale de l'occupation demandée : ☐ m²

dont superficie couverte : ☐ m²

## 5. Désignation du demandeur : ☐ Entreprise ☐ Association ☐ Collectivité ☐ Particulier

**Personne physique :**

Nom et prénom : ☐

Adresse domicile : ☐

Date et lieu de naissance : ☐

Mél : ☐ N° téléphone : ☐

**OU**

**Personne morale (entreprise , association, collectivité, ...) :**

Dénomination : ☐

Adresse du siège social : ☐

Numéro SIRET ou RNA : ☐

Nom et prénom du représentant légal : ☐

Qualité et pouvoir du représentant légal : ☐

Mél : ☐ N° téléphone : ☐

## 6. Déclaration sur l'honneur :

☐ Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus

☐ Je suis le demandeur

À : ☐ Le : ☐

## En complément de ce document

Pour les démarches impliquant des événements lumineux côtiers, quelle que soit leur nature, renseignez le formulaire de déclaration de phénomène lumineux et insolite en ligne sur le site, via le lien : http://www.manche.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral-et-peches/Littoral/Declaration-de-phenomene-lumineux-cotier-insolite

**Si le projet comporte de la circulation de véhicules sur le domaine public maritime :** Fournir une liste des engins et matériels utilisés et leurs immatriculations.

**Si le projet est situé pour partie ou en totalité dans les sites NATURA 2000 ou à proximité.**
Évaluation des incidences au titre de NATURA 2000 en vertu du décret 2010-365 du 09 avril 2010. Renseignez le formulaire disponible à l'adresse suivante :
http://www.manche.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral-et-peches/Environnement-maritime/Natura-2000/Evaluation-d-incidence-Natura-2000/Les-formulaires-simplifies

Le lien vers le site de la DREAL de Normandie ci-dessous permet de vous assurer si le projet est situé dans un site NATURA 2000, parc national, réserve naturelle ou site classé :
http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/nature.map